

► SEVRAGE À DOMICILE



ÉQUIPE MOBILE DE SOINS INTENSIFS
EMSI

POUR QUI ?

Pour toutes personnes souhaitant faire un sevrage alcool.



POURQUOI ?

Afin de soutenir les médecins traitants et professionnels de santé, l'équipe propose une alternative à l'hospitalisation dans un processus de sevrage à l'alcool à domicile. L'équipe intervient également en pré-hospitalisation si une hospitalisation est déjà programmée et/ou en post-hospitalisation lorsque le sevrage est entamé à l'hôpital.

ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

► Durée

De 4 à 6 semaines avec un sevrage médicamenteux d'environ 20 jours.

► Visites

L'équipe passe deux fois par jour les trois premiers jours. Puis la fréquence des visites sera adaptée en fonction de l'évolution clinique.

L'équipe s'engage à dispenser le traitement prescrit par le psychiatre des équipes mobiles, surveiller le bon déroulement du sevrage, apporter une écoute et un soutien intensif grâce à des entretiens motivationnels et à vous aider à travailler les changements nécessaires.

Le sevrage physique n'est qu'une étape dans le processus de sevrage général. Souvent un travail à plus long terme est nécessaire pour changer ses habitudes, gérer autrement les émotions ou le stress que l'alcool venait apaiser. L'alcool a aussi une influence sur la dynamique relationnelle de l'entourage et sur la vie sociale. Un soutien est souvent nécessaire pour aborder plus sereinement tous ces changements. Nous proposons un accompagnement vers des relais tels que les infirmiers à domicile, les groupes d'entraide, les psychologues...

► COMMENT NOUS CONTACTER ?

Permanence téléphonique

 +32 (0)69 53 27 80

24h/24 – 7 jours/7

 equipesmobil@marronniers.be

Bureaux accessibles

 124 Rue de la citadelle

7500 Tournai

De 8h à 20h – 7 jours/7